

ALÉA INONDATION "Tet et hors Tet"

- FAIBLE (- 0.50 m)
- MOYEN (de 0.50 a 1.00 m)
- FORT (de 1.00 a 1.50 m)
- TRES FORT (+ 1.50 m)
- Zone d'expansion, stockage des eaux
- Cuvettes inondables non urbanisees
- Cuvettes inondables urbanisees
- Probleme de pluvial

SPECIFIQUE HORS TET

ALÉA MOUVEMENT DE TERRAIN

- MOUVEMENT DE TERRAIN : Aléa fort

- ZONAGE DES RISQUES
- I, Ia, Ib, Ic
 - II, IIa, IIb, IIc, IId, IIe
 - III
- Lits mineurs des cours d'eau et zones d'écoulement (non exhaustive)
Zones et secteurs d'expansion des crues
Zones et secteurs urbanisés inondables
Zone de mouvement de terrain
- Poches inconstructibles
Poches a constructibilité globale limitée

27 juin 2000

ECHELLE 1/10 000

PLAN DE ZONAGE
REGLEMENTAIRE

SUD

pour être annexé à
arrêté N° 2000 - 2154 en date du
10 juillet 2000

